



Nicolas Harrison, 10 ans
Sept-Îles
Malformation artérioveineuse

Ça me rend heureux et ça me soulage de voir tous ces sous donnés pour les enfants malades. C'est de l'espoir pour eux et leur famille.

LES PETITS MIRACLES
N'ARRIVENT PAS SEULS

ENFANT SOLEIL DE LA CÔTE-NORD

«Le 18 avril 2010, Nicolas, âgé de 7 ans, se réveille avec des maux de tête fulgurants. Rapidement, les plaintes se transforment en hurlements de douleur et la paralysie s'installe sur tout son côté gauche. Nous nous rendons à l'hôpital où il est aussitôt pris en charge par le personnel soignant. On procède à un examen par IRM. Notre fils vient de subir une hémorragie cérébrale sévère et doit immédiatement être transféré à l'hôpital Sainte-Justine. Le médecin qui l'a accueilli nous prévient; des cas comme celui-ci laissent souvent des séquelles permanentes.

Nous le rejoindrons par vol commercial, trois heures après lui, à Montréal. À notre arrivée à l'hôpital, Nicolas est intubé et placé sous assistance respiratoire. L'opération n'aura lieu qu'une fois l'enflure résorbée et l'état de notre fils stabilisé.

Après quatre jours aux soins intensifs, on le transfère en neurologie où il passera le mois

suivant. Pour pouvoir ramener Nicolas à la maison en attendant son opération, nous nous mettons à la recherche d'un physiothérapeute et d'un ergothérapeute pour poursuivre sa réhabilitation. Trente-quatre jours après son accident vasculaire, notre fils rentre à la maison.

Le 5 août 2010, la délicate intervention a lieu. Elle durera sept heures au terme desquelles le neurochirurgien nous annonce qu'il a réussi à «réparer» totalement la malformation. Au moment de clore le dossier, il nous dira qu'il est impressionné par les progrès et la réhabilitation de notre fils, qui ne gardera pas de séquelles.

Sur l'appareil qui a maintenu notre fils en vie, aux premières heures de son épreuve, il était écrit: "DON D'OPÉRATION ENFANT SOLEIL".»

Tina Bouchard et Marc Harrison
Parents de Nicolas

opération
enfant
soleil 
25 ans